

FORMATION FACEBOOK MARKETING

Maîtriser l'outil pour mieux performer !

Veillez, SVP, remplir tous les champs du formulaire d'inscription. Paiement par carte de crédit ou par chèque. (Doit être effectué avant la formation). MERCI!

INSCRIPTION

Pour combien de personnes * : _____

Prénom et nom des participants * : _____

Courriel (personne contact) * : _____

Numéro de téléphone * : _____

Nom de l'entreprise * : _____

NEQ (numéro d'entreprise du Québec) : _____

FACTURATION

Adresse postale * : _____

Contact facturation (prénom et nom) * : _____

Courriel * : _____

Numéro de téléphone * : _____

Commentaires/Questions : _____

Journée complète

29 SEPTEMBRE 2015

De 8h à 16h30

Lieu

Hôtel Sépia

418 653-4941

3135, chemin Saint-Louis

Québec (Québec) G1W 1R9



Prix :

299\$ plus taxes : **343.78\$**

Régions subventionnées Emploi-Québec
Québec, Charlevoix et Chaudière-Appalaches

149.50\$ plus taxes - **194.28\$**

Taxes sur 299\$: TPS 14.95\$ plus TVQ 29.83\$

Ce montant inclut un cahier du participant, la formation ainsi que les pauses-café. Le lunch n'est pas inclus et est libre.

Places limitées

Paiement par carte de crédit ou
par chèque. (Doit être effectué avant la formation)

Tarif 1/2 journée disponible sur demande

Formateur



Frédéric Gonzalo est un passionné du marketing et des communications, oeuvrant depuis plus de 20 ans dans le monde du tourisme et du voyage. Début 2012, il fonde Gonzo Marketing et agit à titre de consultant en stratégie marketing, conférencier et formateur sur l'utilisation des nouvelles technologies (web, médias sociaux, mobilité). Retenu parmi les 10 meilleurs blogues au Canada en 2013 dans la catégorie "Business, Marketing et Médias Sociaux", son blogue s'est hissé dans le top 3 en 2014!

Formation subventionnée par

Québec
Emploi-Québec

Envoyer le formulaire

Pour éditer ce .pdf,
vous devez le **télécharger**

Information et réservation :

514 842-3421, poste 103

formations@tourismexpress.com

NOTE : En tant que formateur agréé, les formations de Frédéric Gonzalo sont éligibles au Québec sous la loi du 1% (Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main d'oeuvre).